

Protocole de rédaction

GUIDELINES POUR LA RÉDACTION DES ARTICLES À SOUMETTRE

Les textes devront respecter scrupuleusement les prescriptions suivantes :

1- Le Titre de l'article, Prénom (s) et Nom (s) de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français, Mots-clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

2-Les résumés en Français et en Anglais, en 10 lignes maximum chacun, suivis de 5 mots clés.

3-Les articulations du texte, à l'exception de l'Introduction, de la Conclusion, de la Bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres de la manière suivante : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; 3. ; etc.

4- Les articles, en interligne 1.5, **ne doivent pas dépasser 40 000 caractères (espaces compris), soit 6000 mots**. Ils doivent être traités sous logiciel Word, police Times New Roman, point 12.

5-Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1 ou simple) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point (11). Au niveau de la tabulation, 1, 25 à gauche et 1, 25 à droite.

6- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

– Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur, Année de publication, pages citées) ;

Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective

multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

– Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

– Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

7- Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en **bas de page**.

8- Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM (S) et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif, Zone de la Collection. Dans la zone Titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), éventuellement la collection entre guillemets, le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une

traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde édition).

Ne sont présentés dans les références bibliographiques que les références des textes cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, Puf.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 154-151.

LEVINAS Emmanuel, 1963, *De l'existence à l'existant*, Paris, J. Vrin, « bibliothèque des textes philosophiques ».